

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL DU 8 FEVRIER 2021.

- Remplacement des ordinateurs portables volés à l'école, et remboursés par l'assurance : validé.
- Changement de l'ordinateur de la secrétaire de mairie : demande de devis complémentaire en cours.
- Lave-vaisselle pour la cantine : demande de prix pour un modèle familial et pour un modèle industriel.
- Vitrites d'affichage pour la mairie, l'école et l'association des parents d'élèves (APE) : demande de prix en cours, et nécessité de les poser à proximité du portail d'entrée.
- Protection sanitaire du secrétariat de mairie : un panneau de plexiglas est en commande.
- Eclairage public : la CdC demande si nous avons des manques dans la commune : il y a l'éclairage de l'arrêt de car, insuffisant, ainsi que le chemin des Varennes qui devrait être éclairé jusqu'à la dernière maison habitée, ce qui n'est pas le cas. D'autres demandes sont à étudier, avant la visite du SDE qui prendra en charge ces travaux.
- Le passage piétons route de Genouilly sera fait au printemps. Les bandes de stop au Bois d'Olivet seront refaites par nos soins.
- Transfert d'équipements de la CdC aux communes : il est question de transférer aux communes l'achat des enrobés, de la grave, ainsi que l'entretien des terrains de sport : dossier encore à l'étude, mais difficile pour notre budget.
- Désignation de référents de la commune pour le PETR : nous avons choisi MM Taude et Le-Jossec J.F.
- Fonctionnement de la bibliothèque : du fait d'une faible fréquentation des habitants, particulièrement en période « Covid », nous modifierons les jours d'ouverture : à partir du 1<sup>er</sup> mars, la bibliothèque sera ouverte au public le premier et le troisième lundi de chaque mois de 17h 30 à 18 heures. (sauf jours fériés ou vacances d'hiver et d'été). Un affichage sera apposé sur le volet de l'entrée.
- L'Association des Amis de la Bibliothèque du Cher nous demande une subvention de 0.15 euros par habitant : validé.
- Proposition gratuite de réalisation d'un blason pour la commune : ok pour rencontrer la personne concernée.
- Un conseiller aux décideurs locaux auprès du comptable a été nommé ; il pourra nous épauler en cas de besoin.
- Contrat CEGILOG à renouveler pour trois ans soit par an : 2029.50 euros HT pour les logiciels et 225.50 euros HT pour la maintenance : validé.
- Doléances contre les éoliennes : Valorem va nous fournir en mairie *un cahier de doléances* où les habitants pourront indiquer les problèmes rencontrés depuis la mise en route des machines, en ce qui concerne la réception téléphonique, d'internet ou de la télévision. Valorem prendra contact avec chaque plaignant dès que possible.
- Travaux à prévoir : 2 fenêtres de l'école et 1 jeu de volets sont à remplacer, une fuite d'eau de toiture à réparer, la porte d'entrée de la cantine est pourrie à la base, la toiture du préau est à nettoyer, et les crépis des façades du bâtiment mairie-école sont à refaire. Devis à demander pour tous ces travaux.
- Ancienne pompe à incendie : gros travaux pour la remettre en état : déjà une roue en bois à remplacer. Pour l'instant, pas d'emplacement disponible pour l'exposer à l'abri dans la commune.
- RPI : du fait de la baisse des effectifs à venir, il y a une possibilité que Genouilly rejoigne notre RPI Dampierre-St Georges : elle est à l'étude.

- Vente d'une portion de chemin communal au Bois d'Olivet : aucune entente possible entre les riverains, donc le projet est abandonné.
- Aménagement de la plaine de jeux aux Marnières, et plantation d'arbustes sur la pelouse en face de la maison des associations : études à lancer.

\*\*\*\*\*